

218495-2026 - Wettbewerb

Frankreich – Dienstleistungen von Architekturbüros – Marché de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration du bâtiment D du campus Pharmacie.

OJ S 62/2026 30/03/2026

**Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung
Dienstleistungen**

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: Université de Montpellier Paul-Valéry - Opération Campus

E-Mail: carine.machacek@univ-montp3.fr

Rechtsform des Erwerbers: Einrichtung des öffentlichen Rechts

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Bildung

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: Marché de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration du bâtiment D du campus Pharmacie.

Beschreibung: La présente consultation est passée, dans le respect des dispositions du code de la commande publique, selon la procédure suivante : Procédure avec négociation conformément aux articles R.2161-12 à R.2161-20 du code de la commande publique.

Kennung des Verfahrens: f83a58b8-cef7-4031-9507-8fd215a084c4

Interne Kennung: PCN 2026-01

Verfahrensart: Verhandlungsverfahren mit vorheriger Veröffentlichung eines Aufrufs zum Wettbewerb/Verhandlungsverfahren

Das Verfahren wird beschleunigt: nein

Zentrale Elemente des Verfahrens: La présente consultation est passée, dans le respect des dispositions du code de la commande publique, selon la procédure suivante : Procédure avec négociation conformément aux articles R.2161-12 à R.2161-20 du code de la commande publique. A l'issue de la phase candidature, le nombre de candidats admis à soumissionner sera de 3 (trois). Préalablement à l'établissement de la liste des candidats admis à remettre une offre, le pouvoir adjudicateur procédera à la vérification de la situation des candidats retenus conformément aux dispositions de l'article 6.2 ci-dessous. Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble des éléments demandés à l'article 5.2 « Eléments nécessaires au choix de l'offre », servira de base à la négociation avec les candidats retenus à l'issue de la phase Candidature. Toutefois, ne pourront pas faire l'objet d'une négociation : • Les offres finales ; • Les critères de sélection des offres ; • Le principe de réhabilitation. La négociation se déroulera en une seule phase. Lors de cette phase de négociation, les candidats pourront être invités par le pouvoir adjudicateur à un ou plusieurs entretiens. A l'issue de chaque entretien, chaque candidat sera invité à remettre une nouvelle offre, qui feront l'objet d'un classement intermédiaire, jusqu'au dépôt des offres finales. En cas d'absence de remise d'une offre par le candidat dans le cadre de la négociation, l'acheteur tiendra compte de la dernière offre conforme remise par ce candidat pour procéder à son analyse. L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie, après classement des offres, par la personne ou l'organe compétent. Le pouvoir adjudicateur pourra en toute hypothèse décider d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. La proposition de variantes n'est pas autorisée. Le marché ne comporte pas de prestation

supplémentaire éventuelle. Le marché est unique. Il n'est pas prévu de décomposition en lots. Un seul marché sera donc passé pour la réalisation des prestations de maîtrise d'oeuvre. Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou des entreprises groupées. En cas de constitution d'un groupement et dans le cas où il ne revêtirait pas cette forme lors du dépôt de sa candidature ou de son offre, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de contraindre le groupement attributaire à revêtir la forme d'un groupement conjoint. Dans le cas d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire des autres membres du groupement. Un mandataire ne peut être candidat (individuel ou membre d'un groupement) que dans une seule équipe.. Au regard du contenu des missions prévues au marché, le mandataire devra obligatoirement avoir la qualité d'architecte au sens de la loi n°77-2 sur l'architecture du 3 janvier 1977. En outre et s'agissant des cotraitants, un opérateur économique qui, dans un groupement de candidats, apporte au moins une des compétences définies ci-après ne peut pas être membre d'un quelconque autre groupement de candidats : - Etudes Thermique / CVC / Fluide / GTB ; - Etudes CFA / CFO ; - Equipements de laboratoires ; - Structure ; - Démarche environnementale ; - Économie de la construction. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier à l'attributaire du marché, en application de l'article R.2122-7 du code de la commande publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui seront confiées au titre du marché dans le cadre d'un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence. Dans la mesure où la mise en concurrence du premier marché doit avoir pris en compte le montant total envisagé, le montant des marchés de prestations similaires ne pourra en aucun cas faire excéder un éventuel seuil de procédure, cela entraînerait de fait irrégularité du marché. La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés pourront être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché. Chaque candidat invité à remettre une offre et ayant remis des prestations conformes au règlement de consultation recevra une prime d'un montant de 8 000,00€ hors taxe, TVA en sus au taux de la réglementation en vigueur. Dans le cas où une offre serait incomplète ou ne répondrait pas au programme, une réduction ou la suppression de la prime pourra être effectuée de manière discrétionnaire par le maître d'ouvrage. Pour le futur titulaire, l'indemnité versée au stade de la consultation sera déduite des honoraires de la phase DIAG. Le versement de la prime aux candidats s'effectuera postérieurement à la notification du marché et dans un délai de 30 jours à compter du dépôt d'une facture du candidat évincé sur le portail Chorus Pro.

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71200000 Dienstleistungen von Architekturbüros

2.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: Université de Montpellier - Campus Pharmacie Avenue Charles Flahaut

Stadt: Montpellier

Postleitzahl: 34090

Land, Gliederung (NUTS): Hérault (FRJ13)

Land: Frankreich

2.1.4. Allgemeine Informationen

Dieses Verfahren wird neu aufgelegt

Rechtsgrundlage:

Richtlinie 2014/24/EU

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Auftragsunterlagen

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: Marché de maîtrise d'œuvre pour la restructuration du bâtiment D du campus Pharmacie.

Beschreibung: a - Caractéristiques techniques : Les travaux seront réalisés dans un bâtiment complémentaire mis à disposition pour le chantier mais situé dans un campus en activité. Le Campus Pharmacie est un établissement unique ERP de type R de 1ère catégorie avec un seul SSI. b - Lieu d'exécution : Campus Pharmacie - Avenue Charles Flahaut - 34090 MONTPELLIER c - Enveloppe prévisionnelle des travaux : 7 800 000,00 Euros HT (valeur mars 2026) d - Planning prévisionnel : durée prévisionnelle d'exécution des prestations 48 mois. Le projet de restructuration du Campus de Pharmacie est inscrit comme priorité du Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière. L'objectif est de tirer le meilleur parti de la réhabilitation des surfaces existantes pour permettre l'excellence disciplinaire et la mise en synergie transdisciplinaire de la formation, de la recherche et de l'innovation, dans un site rénové avec le souci permanent de préserver les conditions de travail des personnels et usagers. Le campus pharmacie est un établissement unique, ERP de type R de 1ère catégorie avec activités secondaires de type L, N, W et Y, ensemble immobilier composé de multiples bâtiments, reliés par une galerie centrale dont la rénovation est réalisée par une suite d'opérations. La présente opération concerne la rénovation du bâtiment D et des galeries AC-CD attenantes. Le bâtiment D est composé de 4 niveaux et d'un sous-sol. Les galeries AC-CD sont édifiées en simple rez-de-chaussée sur un niveau de sous-sol. Le bâtiment D est actuellement occupé par des laboratoires de recherche, des espaces d'enseignement et des espaces tertiaires. N'ayant pas fait l'objet de rénovation globale depuis sa construction, cette opération s'impose aujourd'hui afin d'y implanter : • Des espaces d'enseignement adaptés aux besoins actuels (taille adaptée aux effectifs, équipements adaptés au type de pédagogie, etc.) ; • Des laboratoires regroupés au sein d'un même lieu, adaptés aux besoins techniques des chercheurs, dotés d'un degré de sécurité suffisant et offrant des lieux de rencontre pour favoriser la communication entre équipes ; • Des espaces de travaux fonctionnels et agréables, des bureaux ; • Des locaux supports et techniques. Les galeries AC-CD reliant les bâtiment A, C et D sont aujourd'hui occupées par une salle de restauration, la chaufferie de l'établissement (hors projet), des locaux d'enseignement et la pharmacie expérimentale. L'opération de rénovation permettra d'y aménager : • Une salle gradinée d'environ 120 places • Un nouvel espace de restauration Cette restructuration sera l'occasion d'une remise à niveau technique du bâtiment, incluant notamment les rénovations indispensables à la pérennité et à l'exploitation du bâtiment : • Le désamiantage des zones concernées ; • La remise aux normes techniques et incendie ; • Les travaux de mise en accessibilité ; • Les travaux de mise en sécurité ; • Une réhabilitation des espaces intérieurs ; • Le remplacement des menuiseries extérieures des façades dans la continuité des bâtiments rénovés. Le marché est unique. Le marché qui sera conclu à la suite de la procédure engagée aura pour objet l'exécution des missions de maîtrise d'œuvre suivantes définies par le livre IV de la partie 2 du code de la commande publique : • DIAG (mission complémentaire) ; • APS ; • APD ; • PRO ; • ACT ; • VISA ; • DET ; • AOR ; • SSI (mission complémentaire). Il n'est pas prévu de décomposition en tranches. Le marché sera attribué à une équipe justifiant obligatoirement de la présence d'un architecte inscrit à l'ordre des architectes ou dans un registre professionnel équivalent. Le marché sera attribué à une équipe de maîtrise d'œuvre justifiant obligatoirement et a minima de toutes les compétences suivantes : • Un ou plusieurs architectes inscrit à l'ordre des architectes ou dans un registre professionnel équivalent – l'un d'eux étant le mandataire du groupement ; • Un ou plusieurs bureaux d'études ayant des compétences avérées dans les domaines suivants : o Etudes Thermique / CVC / Fluide / GTB ; o Etudes CFA / CFO ; o

Equipements de laboratoires ; o Coordination SSI ; o Structure ; o Démarche environnementale ; o Économie de la construction ; o Acoustique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que, conformément aux articles L. 2193-3 et R. 2142-27 du code de la commande publique, la mission SSI est une mission essentielle du futur marché de maîtrise d'œuvre. A ce titre, elle devra être effectuée par un des membre du groupement clairement identifié, et ne pourra faire l'objet d'aucune sous-traitance , même partielle. Ce membre devra justifier disposer de l'aptitude à exercer l'activité de coordonnateur SSI en France pendant toute l'exécution du marché. L'absence d'une compétence exigée entrainera l'élimination du candidat. Ces compétences seront démontrées par la présentation de références équivalentes ou, le cas échéant, par certifications d'organismes compétents.

Interne Kennung: 1

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Dienstleistungen

Haupteinstufung (cpv): 71200000 Dienstleistungen von Architekturbüros

5.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: Campus Pharmacie Rue Charles Flahaut

Stadt: Montpellier

Postleitzahl: 34090

Land, Gliederung (NUTS): Hérault (FRJ13)

Land: Frankreich

5.1.3. Geschätzte Dauer

Laufzeit: 48 Monate

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

Diese Auftragsvergabe ist auch für kleine und mittlere Unternehmen (KMU) geeignet: ja

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Eignungskriterien: Bekanntmachung

Kriterium: Referenzen zu bestimmten Dienstleistungen

Beschreibung des Eignungskriteriums: L'intégralité des critères de sélection des candidatures et des offres figurent dans le règlement de consultation

Informationen über die zweite Phase eines zweiphasigen Verfahrens:

Der Erwerber behält sich das Recht vor, den Auftrag aufgrund der ursprünglichen Angebote ohne weitere Verhandlungen zu vergeben

5.1.10. Zuschlagskriterien

Kriterium:

Art: Preis

Beschreibung: $\text{Prix} = (\text{prix du candidat le moins disant} / \text{prix du candidat}) \times 40$

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Punkte, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 40

Kriterium:

Art: Qualität

Beschreibung: Valeur technique : 1) Décomposition des missions et des intervenants dédiés au projet, (annexe n°1 à l'acte d'engagement) - 30 points ; 2) La note méthodologique et d'organisation - 20 points ; 3) Les intentions architecturales - 10 points
Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Punkte, genau)
Zuschlagskriterium — Zahl: 60

5.1.11. Auftragsunterlagen

Sprachen, in denen die Auftragsunterlagen offiziell verfügbar sind: Französisch
Frist für die Anforderung zusätzlicher Informationen: 27/04/2026 13:00:00 (UTC+02:00)
Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit
Internetadresse der Auftragsunterlagen: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_gPtlKL2Fx

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich
Adresse für die Einreichung: https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2026_gPtlKL2Fx
Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch
Elektronischer Katalog: Nicht zulässig
Varianten: Nicht zulässig
Frist für den Eingang der Teilnahmeanträge: 07/05/2026 13:00:00 (UTC+02:00)
Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein
Elektronische Rechnungsstellung: Nicht zulässig
Aufträge werden elektronisch erteilt: nein
Zahlungen werden elektronisch geleistet: ja
Finanzielle Vereinbarung: Les prestations seront financées notamment selon les modalités suivantes : sur intérêts de la dotation campus. Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Keine Rahmenvereinbarung

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Schlichtungsstelle: Tribunal administratif de Montpellier
Überprüfungsstelle: Tribunal administratif de Montpellier
Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: Université de Montpellier Paul-Valéry - Opération Campus
Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt: Tribunal administratif de Montpellier
Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: Université de Montpellier Paul-Valéry - Opération Campus

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: Université de Montpellier Paul-Valéry - Opération Campus

Registrierungsnummer: 93249089900014

Postanschrift: 8 rue de l'Ecole Normale

Stadt: Montpellier

Postleitzahl: 34090

Land, Gliederung (NUTS): Hérault (FRJ13)

Land: Frankreich

E-Mail: carine.machacek@univ-montp3.fr

Telefon: 0669374303

Endpunkt für den Informationsaustausch (URL): https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_gPtlKL2Fx

Profil des Erwerbers: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt

Organisation, die Angebote bearbeitet

8.1. ORG-0002

Offizielle Bezeichnung: Tribunal administratif de Montpellier

Registrierungsnummer: 17340005200010

Postanschrift: 6 rue Pitot

Stadt: Montpellier

Postleitzahl: 34000

Land, Gliederung (NUTS): Hérault (FRJ13)

Land: Frankreich

E-Mail: greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Telefon: 0467548100

Rollen dieser Organisation:

Überprüfungsstelle

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt

Schlichtungsstelle

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: c3013948-a1b4-40c8-836d-68ca8909aa7b - 01

Formulartyp: Wettbewerb

Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung

Unterart der Bekanntmachung: 16

Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 26/03/2026 17:13:20 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch

Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 218495-2026

ABl. S – Nummer der Ausgabe: 62/2026

